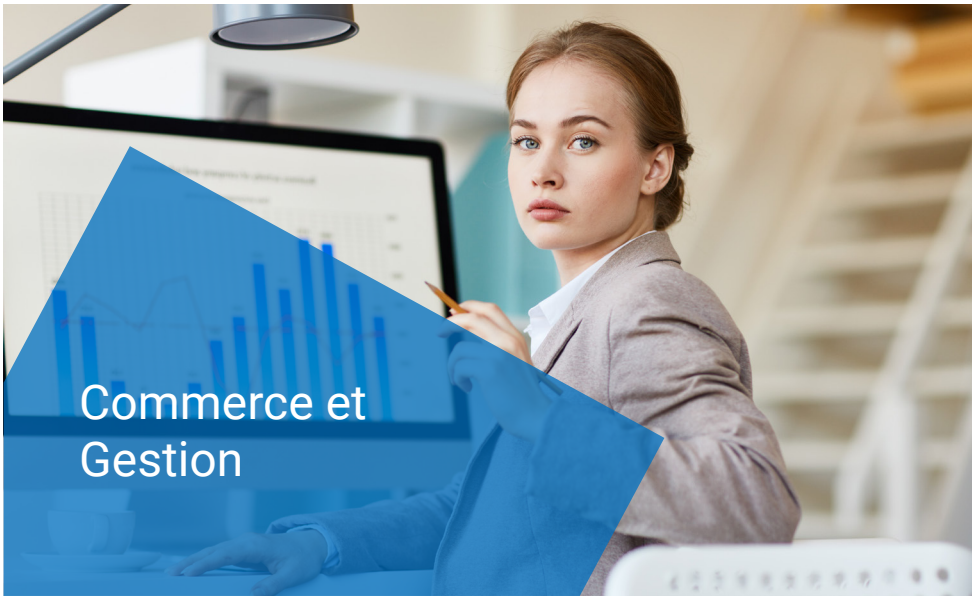


Comptable spécialisé·e kv edupool

diplôme : **Diplôme**

CPNE centre de formation professionnelle neuchâtelois

Votre talent, notre engagement !

Sommaire

A qui s'adresse cette formation ? 5
Les perspectives de formation 6
Concept de formation 6
Examen 7
Titre obtenu 8
Information complémentaire 8
Modalités de la formation 9
Renseignements 10

Toutes les informations contenues dans cette brochure sont non contractuelles et peuvent être sujettes à modifications



A qui s'adresse cette formation ?

La formation de comptable spécialisé-e edupool.ch proposée par le Pôle Commerce et Gestion en collaboration avec la SEC-NE s'adresse à toute personne qui désire acquérir les compétences nécessaires à l'exercice d'une fonction dans le domaine de la comptabilité.

Profil et reconnaissance du titre de comptable spécialisé·e :
La / le comptable spécialisé·e maîtrise la comptabilité d'une entreprise ou d'une administration, connaît l'environnement fiscal et juridique ainsi que l'organisation de l'entreprise.

La / le comptable spécialisé·e avec certificat kv edupool possède de larges compétences reconnues par le marché du travail et est immédiatement opérationnel·le.

De par le label de qualité edupool.ch, le plus important de Suisse pour la formation continue dans le domaine commercial, la formation de comptable spécialisé·e kv edupool jouit d'une reconnaissance élevée dans le monde professionnel.



Les perspectives de formation

Poursuite de la formation

La formation de comptable spécialisé·e représente la première étape de formation avancée vers l'obtention du brevet fédéral de spécialiste en finance et comptabilité.

CFC d'employé·e de commerce ou titre équivalent

↓

Diplôme de comptable spécialisé·e edupool.ch (formation en 12 mois)

↓

Brevet fédéral de spécialiste en finance et comptabilité
(formation en 18 mois après l'obtention du diplôme
de comptable spécialisé·e edupool.ch)

Concept de formation

La formation dure 12 mois et débute en septembre de chaque année. Elle est basée sur les directives émises par kv edupool.

Elle se compose de 5 matières différentes :

- Comptabilité financière
- Comptabilité analytique
- Gestion financière
- Assurances sociales
- Taxe sur la valeur ajoutée (TVA)



Examen

L'examen est organisé par edupool.ch et est centralisé pour toute la Suisse romande. Il a lieu au mois de mars et au mois d'octobre de chaque année. Il porte sur les matières suivantes :

	Epreuve	Type	Durée
I	Comptabilité financière	Ecrit	90 min.
II	Gestion financière	Ecrit	90 min.
III	Assurances sociales	Ecrit	45 min.
IIII	TVA	Ecrit	45 min.
Total			**4 h 30**

Inscription à l'examen fédéral

La / le candidat·e s'inscrit elle / lui-même « en ligne », sur le site www.kv-edupool.ch.

Les dates et coûts des examens, ainsi que les directives et le règlement se trouvent également sur le site www.kv-edupool.ch.



Titre obtenu

Le diplôme délivré par kv-edupool est :

Comptable spécialisé·e kv edupool

Il est reconnu dans toute la Suisse et co-signé par la Société suisse des employé·e·s de commerce, ainsi que par Swisco (Chambre des experts en finance et controlling), la plus importante association en la matière en Suisse.

Coût de la formation et d'examen

Frais de dossier	CHF 300.-
Coût de la formation	CHF 4'800.-
Taxe d'examen à payer à kv edupool :	CHF 700.-

Certain·e·s chargé·e·s de cours pourront recommander des ouvrages ; leur consultation est généralement possible dans les bibliothèques, mais leur acquisition personnelle, si souhaitée, pourra entraîner un coût additionnel à la charge des participant·e·s.

Information complémentaire

Le diplôme de comptable spécialisé·e kv edupool est reconnu comme formation de base par l'Association pour les examens supérieurs en comptabilité et controlling lors de l'inscription à l'examen professionnel menant au Brevet fédéral de spécialiste en finance et comptabilité et est réputé cours préparatoire aux examens professionnels fédéraux.

Dès lors, elle peut bénéficier des subventions fédérales, à condition toutefois qu'elle soit intégrée dans un cursus pour obtenir le Brevet fédéral. Plus d'infos: www.sefri.ch.



Les membres SEC (Société des employé·e·s de commerce) bénéficient d'un tarif préférentiel. Une participation financière au perfectionnement professionnel jusqu'à concurrence de 25 % est possible (soumis à la décision de la commission du fond de formation). Plus d'infos : sec-ne.ch.

Le Fonds pour l'apprentissage et le perfectionnement professionnel (FAPP) soutient la formation continue et le perfectionnement professionnel des salarié·e·s neuchâtelois·es. Il peut participer aux frais d'écolage, d'inscription et d'examen des personnes ayant réussi un certificat servant d'étape intermédiaire à l'obtention d'un brevet ou diplôme fédéral. Plus d'infos : fapp-ne.ch.

Modalités de la formation

Les cours ont lieu en présentiel. Un taux de 80 % de présence est requis.
Formation en mode BYOD (Bring Your Own Device) : chaque participant·e doit disposer de son propre ordinateur pour se connecter à l'environnement numérique du CPNE et pour accéder aux ressources pédagogiques.

Durée de la formation
2 semestres
Les cours débutent en septembre et les examens ont lieu en mars et septembre de chaque année

Horaire
2 soirs par semaine de 18 h 00 à 21 h 15, ainsi que quelques samedis matins
Travail personnel : 8 à 10 heures par semaine

Lieu de la formation
CPNE-CG FS, Maladière 84, 2000 Neuchâtel

Diplôme



Renseignements

- **Secrétariat CPNE-CG FS**
  Maladière 84, case postale 212, CH-2002 Neuchâtel (bâtiment A, 1er étage)
  Tél. +41 (0)32 717 40 91, cpne-cg-fs@rpn.ch

Visitez notre site pour plus d'informations : **www.cpne.ch**

CSEDU-V1-2026

Nos partenaires et collaborations :

kv edu pool.

veb.ch

SWISCO.ch
Chambre des Experts en Finance et en Controlling

société des employés de commerce

CPNE centre de formation professionnelle neuchâtelois

Commerce et Gestion

Rue de la Maladière 84
2002 Neuchâtel

032 886 36 00 cpne-cg-fs@rpn.ch www.cpne.ch